

# SKIDOO ANT & ROACH SPRAY

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Réactivité	4
	Danger spécifique		Risques d'incendie	4
			Réactivité	0
Vêtements de protection	Aucun requis	Apparence	Opaque Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. NOCIF EN CAS D'INGESTION. NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU.	

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	SKIDOO ANT & ROACH SPRAY	Code	92212
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Insecticide.	PMS#	433277
FTSS#	126148001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/13/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Butoxyde pipéronylique	51-03-6	0.05	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 6150 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 200 mg/kg [Lapin].
Pyréthrine	8003-34-7	0.025	TWA: 5 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 5 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 200 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 1350 mg/kg [Lapin].
Dicarboxymide de n-octylbicycloheptène	113-48-4	0.084	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 2800 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 470 mg/kg [Lapin].
Chlorpyrifos	2921-88-2	0.5	TWA: 0.2 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] PEAU TWA: 0.2 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis] PEAU	ORALE (DL50): Aiguë: 82 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 2000 mg/kg [Lapin]. POUSSIÈRES (CL50): Aiguë: >200 mg/m <sup>3</sup> 4 heures [Rat].
Dissolvant d'hydrocarbure isoparaffinique	64742-47-8	<1.0	Non disponible.	Non disponible.
Éther diméthylrique	115-10-6	10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition , consulter un service médical. Faire vomir.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: <-7°C (19.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Mains</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Léger.
Couleur	Opaque
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	1
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée comme étant entre 500 et 5000 mg/kg (rats). CUTANÉE (DL50) Entre 2000 - 20000 mg/kg (lapin).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux. Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser.
-----------------------------	--

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

## Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	Aerosol
DOT Class	CLASSE 2.1: Gaz inflammable.
UN/NA	UN1950
Groupe de Conditionnement	Not applicable
DOT Special Considerations	Quantité limitée

## TDG Classification

CLASSE TMD	Sans objet.
PIN/NIP	
Groupe de Conditionnement	Not applicable.
TDG Special Considerations	

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Butoxyde pipéronylique  
CWA (Clean Water Act) 311: Chlorpyrifos  
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Éther diméthylrique  
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Éther diméthylrique  
CERCLA : Substances dangereuses: Pyréthrine, Butoxyde pipéronylique, Chlorpyrifos

**SKIDOO ANT & ROACH SPRAY**

état New Jersey - Liste des déversements: Pyréthrine, Butoxyde pipéronylique, Chlorpyrifos  
 New Jersey: Pyréthrine, Butoxyde pipéronylique, Chlorpyrifos, Éther diméthylque  
 Massachussets - Liste des déversements: Pyréthrine, Chlorpyrifos, Éther diméthylque  
 Massachussets RTK: Pyréthrine, Chlorpyrifos, Éther diméthylque  
 Pennsylvanie RTK: Pyréthrine, Butoxyde pipéronylique, Chlorpyrifos, Éther diméthylque  
 Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de  
 Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Numéro d'enregistrement de EPA: 11715-142-4822 formerly: 11715-142-1913

**Règlements canadiens**

**SIMDUT Classification** Sans objet.

**Symbole du SIMDUT**



**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

**Autres considérations spéciales** Retirer ou couvrir les tarrariums, les aquariums et les cages et couper l'alimentation des pompes d'aguariums avant vaporisation.

**Version** 1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*